

Informations de base		
CNS - Procédure de consultation Règlement	2008/0144(CNS)	Procédure terminée
Secteur de la pêche: action spécifique temporaire destinée à encourager la restructuration des flottes de pêche de l'UE touchées par la crise économique		
Sujet		
3.15.03 Flottes de pêche, sécurité des navires de pêche		
3.15.08 Entreprises de pêche, marins pêcheurs, conditions de travail		
3.60.02 Industrie pétrolière, carburants		

Informations complémentaires	
Parlements nationaux	IPEX
Commission européenne	EUR-Lex